



Pièces justificatifs à fournir

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint la liste des documents sollicités;

Dans le cas où vous n'avez pas le code :

- Une e-photo (ANTS)
- Pièce d'identité ou carte de séjour
- Pièce d'identité parent pour les mineurs
- Permis de conduire
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant (même nom, même prénom sur le justificatif de domicile, sur la pièce d'identité et sur l'attestation d'hébergement)
- Certificat individuel de Participation à la Journée De Défense et Citoyenneté pour les - de 25 ans JDC
- Recensement pour les - de 17 ans
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2èmes niveau pour les personnes nées à partir de 1988. Si perdue remplir l'attestation sur l'honneur mise a votre disposition par l'auto-école ASSR2
- 5 enveloppes A5 et 12 timbres
- Règlement €

Dans le cas où vous avez le code :

- Résultat code
- Votre dossier d'attestation d'inscription au permis de conduire auprès d'ANTS
- Une e-photo (ANTS)
- Pièce d'identité

Bien à vous,

Responsable pédagogique
Eda Sam
0681364109
Auto école SAM31
Siège social
37 Bld de la gare /31500 Tlse
Samformation@gmail.com

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 16 h à 19 h samedi sur rdv.